

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 2

Artikel: Billet de Ronceval : a de bon...!
Autor: St-Urbain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BILLET DE RONCEVAL

A de bon... !

Rentrant d'ailleurs, où nous avait mené un voyage d'étude, on s'est arrêtés à quelque part, pour satisfaire la jolie soif qu'on avait, tout en mangeant quelques briques pour subsister en attendant le souper prévu pour la fin du voyage.

On était là, gais, satisfaits. On se demandait si rien ne manquait à notre bonheur quand les cloches se mirent à carillonner dans le clocher voisin. Renseignements pris, rien ne brûlait : on allait assister au mariage, à de bon, d'une vedette de cinéma. On se précipita pour tout voir : ce n'est pas tous les jours qu'une étoile décide de toucher terre, quelque part dans nos vignobles, et, chose plus inattendue, qu'elle se rende, tout comme nous, pour se faire marier à notre mode.

Bien jolie fille, blonde bien entendu, bien sous tous les rapports, toute en blanc, voile, couronne... pas un détail négligé : une madone effleurant le pavé de l'église dans des escarpins angéliques (si les anges se mettent aux talons aiguille !...). L'époux, qu'on oubliait presque de regarder, était, lui aussi, un fort joli garçon du cinéma, mais, cette

fois, pour lui aussi, c'était à de bon.

La cérémonie fut parfaite, elle a dit un « oui » adorably ému, savamment tremblé, et elle fit un petit jeu de son mouchoir de dentelle qui nous fit monter un sanglot dans la gorge. Encore un gala pour la sortie, tout aussi bien minutée et réglée que l'entrée : un vrai cortège de grâce et de beauté. Même les caramels, jetés royalement, n'avaient pas l'air de tomber de mains humaines. Tout juste si les gamins osèrent les récolter.

On n'a vu que de jolies manières et des gestes distingués. Et, surtout, ce tact pour se marier sans avoir l'air que ce soit à de bon... Il a bien fallu que ces jolis s'en aillent, car les autos attendaient pour les ramener en là, au royaume des étoiles.

On est restés là, tout bêtes, tout moins et on ne savait pas comment se reprendre. On n'avait plus envie de manger ni de boire, on était comme esseulés : « Des hommes qu'une étoile venait d'abandonner dans la prose de tous les jours », comme a dit le greffier.

On a serré précieusement les images de ce souvenir dans nos pauvres coeurs, et on a fait pour aller retrouver la maman, vu que, pour nous aussi, c'est à de bon.

St-Urbain.

*Depuis six générations
les bons Vaudois*

CIGARES
GRANDSON

4/3 forts

VAUTIER FRÈRES & Cie 1832

Maison fondée en 1832

